



Demande de bourse de collège en ligne

Préparation de la campagne 2020

Guide à l'attention des chefs d'établissement



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Introduction

Le téléservice de demande de bourse de collège est ouvert pour tous les collèges publics.

A la rentrée 2019, le service en ligne de demande de bourses pour les collèges publics dans l'ensemble des académies a comptabilisé **plus de 436 000 demandes de bourses, soit 50 % des demandes de bourse de collège**. Parmi ces demandes, 97% des parents ont opté pour la reconduction automatique de leur demande à chaque année scolaire.

A la rentrée 2020, les familles vont formuler leur demande en ligne et ce sont les revenus de 2019 qui seront pris en considération pour l'attribution de la bourse. Cette évolution réglementaire a pour objectif de prendre en compte la situation la plus récente de la famille.

Pour les familles d'élèves boursiers en 2019-2020, ayant opté pour la reconduction automatique de la demande de bourse en ligne en 2019, **aucune démarche de leur part n'est nécessaire**, le collège pourra réinstruire leur demande de manière automatique par l'actualisation des données fiscales.

Le téléservice de demande de bourse de collège est intégré au portail Sclarité Services qui donne aussi accès à la fiche de renseignement, à l'inscription au lycée et au livret scolaire unique notamment. Ce service intégré certifie le lien responsable-élève(s) et s'appuie sur la récupération des données fiscales du demandeur directement auprès de la direction générale des finances publiques. Il permet ainsi de simplifier la démarche des parents d'élèves et de fiabiliser et faciliter l'instruction des demandes dans votre établissement grâce au transfert automatique de leurs informations dans le module Bourses de Siècle.

Ce service en ligne nécessite **un fort accompagnement de certaines familles**. La mobilisation des équipes de votre collège est donc majeure pour favoriser l'utilisation de ce service en ligne et conduire ce changement.

Le présent guide vise à faciliter la préparation de **la campagne de bourse 2020 qui se déroulera du 1 septembre au 15 octobre**. Il comprend :

- une liste des actions à prévoir avant et pendant la campagne
- un zoom sur les premières tâches à accomplir

Il est complété par la diffusion :

- du guide pour la gestion des demandes de bourse en ligne destiné aux personnes chargées de la réception et de l'instruction des demandes dans votre collège ; du guide pour l'accompagnement des parents ;
- du kit de communication qui permettra d'accompagner les parents pendant la campagne et qui comprend : un document flyer à remettre, un tutoriel vidéo et un document imprimable décrivant le parcours de connexion au portail Sclarité Services.

Deux nouveautés dans le parcours de gestion des demandes de bourses sont introduites pour la rentrée 2020 :

- La mise en service du module Bourses intégré à SIECLE pour la gestion des bourses des collèges publics ;
- Le lancement obligatoire par les collèges de l'actualisation des données fiscales pour les parents ayant opté pour la reconduction automatique de la demande de bourse.



Liste des actions à prévoir avant et pendant la campagne

Période	Actions	Ressources
Fin août/Rentrée	- Notifier les comptes Education nationale des responsables d'élèves entrants en 6^{ème} et pour les autres niveaux s'ils ne l'ont pas déjà reçu, et transmission de leur compte et code de connexion. - Informar les familles de l'ouverture de la demande de bourse en ligne ; Relancer les demandeurs sans consentement n'ayant pas opté pour la reconduction de la demande de bourse - Inciter les familles à se créer une adresse mèl (indispensable pour l'activation du compte Education nationale) et à contacter les services sociaux ou les associations locales pour être aidées dans cette démarche ; - Organiser les modalités d'accompagnement des parents d'élèves : imprimer les flyers à distribuer aux parents, publier les tutoriels/guides sur le site du collège et/ou l'ENT et les enregistrer sur l'ordinateur qui permet d'accompagner les parents dans leur démarche. - Communiquer aux personnes qui seront chargées de renseigner les parents les supports d'accompagnement fournis par le ministère ; - Communiquer à la personne chargée de la réception et de l'instruction des demandes de bourses le guide utilisateur du module BOURSES de SIECLE fourni par le ministère ;	- Courrier ou mèl de création des comptes Education nationale ; - Flyer à remettre aux parents - Tutoriel vidéo et guide imprimable pour la demande de bourse en ligne
Fin août/Rentrée	Actualiser le message d'accueil de l'établissement sur le portail Scolarité Services donnant les informations sur l'accompagnement possible.	- Guide à l'usage des établissements : réceptionner et gérer des demandes de bourse de collège - Guide de préparation de la campagne de bourses de collège 2020/message accueil
Après la rentrée	- Poursuivre l'information de tous les parents d'élèves : lancement de la campagne de bourse et modalités prévues par le collège pour les accompagner si besoin ; - Accompagner au fil de l'eau	- A utiliser sur site, lors des réunions de rentrée... : - Flyer à remettre aux parents - Guide imprimable pour la connexion au portail Scolarité services - Tutoriel vidéo et guide imprimable pour la demande de bourse en ligne
De la rentrée à mi-octobre	- Récupérer dans Siècle les demandes faites en ligne par les parents. Lancer les actualisations des demandes 2019 avec option de reconduction automatique selon les consignes de votre DSI	Guide à l'usage des établissements : réceptionner et gérer des demandes de bourse de collège
De la rentrée à mi-octobre	- Suivi des demandes reçues et instruites (gestion des accusés de réception, demandes de pièces complémentaires à envoyer par mèl aux parents...) ; - Relance régulière des familles pour limiter le non-recours (listes de suivi dans Siècle Bourse) - Validation des bourses (notification des décisions aux parents).	Guide à l'usage des établissements : réceptionner et gérer des demandes de bourse de collège



Liste des actions à prévoir avant et pendant la campagne

Période	Actions	Ressources
A compter du 15 octobre Fin octobre (selon date académique)	• Instruire les dernières demandes faites en ligne et notifier les décisions. • Transmettre l'état récapitulatif des boursiers du premier trimestre.	

Clés de réussite de la campagne de bourse 2020

- **mobiliser les acteurs au sein du collège** (professeurs principaux, CPE, assistants sociaux, service administratif et d'intendance...) **et à l'extérieur** (associations, centre sociaux...);
- **utiliser/diffuser les supports de communication et d'accompagnement** des familles (affiche, flyer, tutoriels vidéos, guides...);
- **faciliter l'accès des familles au service en ligne** en mettant à la disposition de celles qui le souhaitent un **accès internet** accessible soit aux jours et heures d'ouverture de l'établissement pendant la durée de la campagne soit à des plages horaires communiquées aux familles, avec l'aide d'un agent du collège si nécessaire (exigence CNIL).



Zoom sur les premières tâches à effectuer

1. La notification des comptes d'accès

Cette opération concerne les **établissements** qui n'ont **pas encore notifié de comptes** téléservices aux **responsables** légaux des élèves.

Elle concerne également les **établissements** qui doivent **notifier des comptes** aux **responsables** des nouveaux élèves de l'établissement (entrants 6^{ème}, nouveaux arrivants...).

Elle s'effectue dans **Administration téléservices**, menu **Accès des responsables > Notifier en masse**.

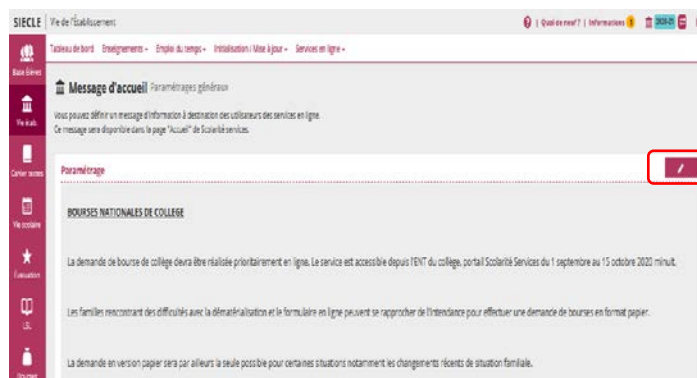
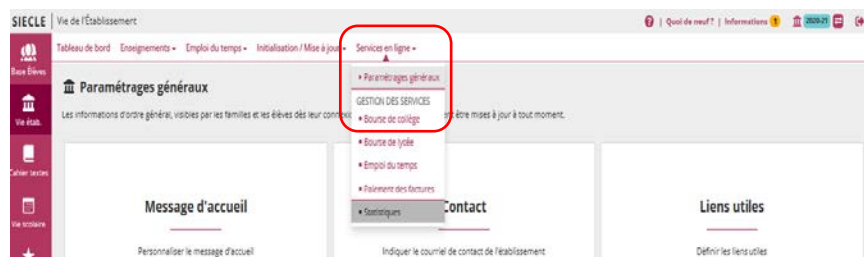


Remarque : Un élève ne peut pas se connecter à la **demande de bourse de collège** avec son propre compte. Un **compte responsable est absolument nécessaire**.

2. La personnalisation du message d'accueil

Dans le menu **Paramétrage > Message d'accueil** du module **Administration Téléservices**, l'établissement peut personnaliser le message qui sera affiché **en temps réel** sur la page d'accueil des services en ligne de l'élève et sur celle du responsable.

Il s'agit d'un **message général** concernant les services ouverts, qui peut permettre de valoriser la demande de **bourse de collège en ligne** pendant le temps nécessaire, ou d'annoncer que ce service sera ouvert à la rentrée et les modalités d'accompagnement des parents prévues par le collège.





Zoom sur les premières tâches à effectuer

SCOLARITÉ SERVICES ARNAUD DUPONT

Bienvenue Mme Joëlle Dupont
Dernière connexion le 10/06/200

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

BOURSE DE COLLÈGE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

PAIEMENT EN LIGNE DES FACTURES

COLLÈGE GEORGES BRASSENS

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

 ACCUEIL

MESSAGE DE L'ETABLISSEMENT

La demande de bourse de collège devra être réalisée prioritairement en ligne. Le service est accessible depuis l'ENT du collège, portail Scolarité Services du 1 septembre au 15 octobre 2020 minuit.

Les familles rencontrant des difficultés avec la dématérialisation et le formulaire en ligne peuvent se rapprocher de l'intendance pour effectuer une demande de bourse en format papier.

La demande en version papier sera par ailleurs la seule possible pour certaines situations notamment les changements récents de situation familiale. (Renseignez-vous auprès de l'intendance)

Exemple de message à intégrer

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse - [accueil](#) - [mon compte](#) - [mon collège](#) - [aide](#)

20200

Pour en savoir plus sur le module Administration Téléservices, vous pouvez vous reporter à la documentation "Administration Téléservices - Guide utilisateur" fournie par les services informatiques de votre rectorat.